

Prix littéraire de Jouy-en-Josas Concours de nouvelles 2026

La nouvelle doit avoir pour cadre la ville de Jouy-en-Josas

Thème 2026 : Un jour pas comme les autres

Prix spécial de la meilleure nouvelle en rapport avec la toile de Jouy

Règlement de participation

Article 1

La Ville de Jouy-en-Josas, fidèle à son engagement culturel et artistique, riche d'un passé historique prestigieux, organise un concours littéraire destiné à ouvrir à tous les portes de l'écriture, dans une totale liberté. Une opportunité pour laisser s'exprimer l'auteur caché en beaucoup d'entre nous.

Article 2

Le concours est ouvert aux auteurs d'expression française, sans distinction de nationalité, dans les catégories suivantes : **collégiens, lycéens, adultes**. La participation est libre et gratuite.

Article 3

Il s'agit d'écrire une nouvelle inédite qui doit obligatoirement **avoir pour cadre la ville de Jouy-en-Josas** et traiter du thème 2026 : **un jour pas comme les autres**. Le choix du thème littéraire est libre : amour, science-fiction, enquête policière, aventures, histoire, biographie, autobiographie, etc. Cette œuvre doit être originale, ne pas avoir été publiée ni être en cours de publication.

Article 4

La nouvelle devra être envoyée dans un fichier au format PDF à l'adresse : culture@jouy-en-josas.fr
Dans le corps du courriel le participant devra obligatoirement faire apparaître :

- Nom – Prénom (et pseudonyme, s'il y a lieu)
- Date de naissance
- Adresse postale
- Adresse email
- Téléphone
- Nom de l'établissement scolaire (pour les collégiens et les lycéens)

Si le participant est mineur, il devra joindre l'autorisation parentale, signée de ses parents, dont vous trouverez un exemplaire sur https://www.jouy-en-josas.fr/prix_litteraire.aspx

Le texte de la nouvelle devra comporter 10 pages maximum, au format A4 dactylographié, en police Arial, taille 12, interligne de 1,5 ligne et marges 2,5. Les pages devront être numérotées. Aucune indication susceptible d'identifier l'auteur ne devra figurer sur le fichier PDF transmis.

Article 5

Toute candidature ne respectant pas le cahier des charges décrit aux articles 2, 3 et 4 sera éliminée.

Article 6

La nouvelle présentée au concours exclut toute participation à une compétition similaire jusqu'à proclamation des résultats.

Article 7

La date limite d'envoi est fixée au dimanche 23 août à 23h59, la date et l'heure de réception du mail de candidature reçu sur la boîte dédiée au concours faisant foi.

Article 8

Un jury sera nommé par la Ville de Jouy-en-Josas pour examiner les nouvelles retenues. Ses critères d'appréciation seront : le respect du thème, l'imagination, la créativité, l'originalité et la qualité du style.

Article 9

Un prix sera décerné pour chacune des catégories : collégiens, lycéens, adultes sous forme de bons cadeaux divers (maximum 200 €), de livres, d'adhésions et de cadeaux de la collection exclusive du Musée de la Toile de Jouy. Le jury se réserve aussi la possibilité de décerner un « coup de cœur » par catégorie. Un prix spécial sera décerné par « les Amis du musée de la Toile de Jouy » pour récompenser la meilleure nouvelle en rapport avec la toile de Jouy (maximum 300 €).

Article 10

Dans chaque catégorie, la nouvelle gagnante, sous réserve de l'accord de son auteur, bénéficiera de la publicité que lui donneront les organisateurs et partenaires du concours ainsi qu'une mise à disposition gratuite en lecture dématérialisée sur le site de la Ville de Jouy-en-Josas et de la médiathèque. Les mentions relatives au droit d'auteur seront bien entendu respectées sur les copies mises en ligne.

Article 11

Sur décision motivée, les organisateurs se réservent le droit d'annuler le concours et de ne pas distribuer de prix.

Article 12

Les décisions du jury sont souveraines et ne pourront faire l'objet d'aucune contestation.

Article 13

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.